

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 19 Février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf du mois de février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le huit février deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2024CM08

Demande de subvention
exceptionnelle de
l'association des donneurs
de sang pour le congrès de
l'Union Départementale 62
des donneurs de sang

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Betty BEN, Isabelle CAZIN, Johny GLAVIEUX, Delphine MICELLI, Rodrigue DESULTERRE.

Étaient excusés : Mmes Mrs Roland JOLY, Didier FATOU, Dorothée HAUER, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rosanna GILLET, Alain DIENI.

Était absent : Mr Frédéric DREZE

Pouvoirs :

Mme Caroline DERAEDT à Mr Rodrigue DESULTERRE.

Monsieur Bernard PRUVOST est élu Secrétaire de séance.

Convocation du
8 février 2024

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, dans le cadre de leur quarantième anniversaire, l'association des donneurs de sang de Labourse, Sailly-Labourse et Verquigneul accueille le dimanche 10 mars 2024 le congrès de l'Union Départementale 62 des donneurs de sang.

Pour l'organisation de cette journée, l'association sollicite une subvention exceptionnelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Vu le courrier de l'association des donneurs de sang du 24 décembre 2023,

DECIDE d'allouer une subvention de 300 € (Trois cents euros) à l'association des donneurs de sang de Labourse, Sailly-Labourse et Verquigneul, Hôtel de ville 20, rue Achille Larue 62113 LABOURSE.

La dépense sera imputée à l'article 65748 « subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé » du budget 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 15